



Comité départemental de Sport boules de la Côte d'Or



Président :

Alain COCHARD

1 Chemin des Canauderies

89113 FLEURY LA VALLEE

Tél : 06 13 73 51 66

Mail : alain-cochard@wanadoo.fr

Compte rendu réunion Bureau et Comité Directeur Du samedi 19 octobre 2024 Boulodrome de Chenôve

Cette réunion s'est déroulée en deux temps : réunion du bureau puis avec les tous les membres du Comité Directeur.

Présents

Bureau : Edouard CHASTRUSSE (Talant), Alain COCHARD, Brigitte COCHARD, François RICHARD

En visioconférence : Carole FAIVRE et Jean-Pierre GRANDGUILLAUME

Membres de droit Comité Directeur : Denis BLANC (Chenôve), Philippe BUFFEY (Beaune), Louis LANNI (Auxonne), Jean-François REVEANNE (Nuits St Georges), MARIA RIGO (BLSD)

Excusés : Didier VEYSSIERE pour raison familiale représenté par RICHARD François (Seurre) et Gérard DUMONT (La Colombine)

✚ Fonctionnement CBD

Jean-Michel BOURDIN (jean-michel.bourdin@laposte.net) assurera la gestion du site internet. Merci de lui transmettre un maximum d'informations (lieu et horaire d'entraînement, affiches, résultats, etc...).

Les tâches de secrétariat seront réparties entre Brigitte C. et Carole F.

Les demandes de licences sont à faire au Président, Carole se chargera des éditions et

prendra aussi les inscriptions pour les compétitions officielles.

Point licences

170 contre 210 en 2023-2024, au vu des licences restant à renouveler il devrait en manquer une dizaine pour maintenir l'effectif. Un effort à chaque AS est demandé.

Calendrier

Un récapitulatif des compétitions de la saison va vous parvenir prochainement et paraîtra sur le site à la réception de toutes les informations (heures, lieu, contact) de chaque AS.

Compétitions officielles

Un tableau unique de toutes ces compétitions est en cours d'élaboration.

Répartition :

Simple - 22 et 23 Mars 2025 – M4 -M3 voir F4

Pas de candidat organisateur, il est demandé à la BLS D de bien vouloir prendre cette organisation qui se déroulera au boulodrome de Dijon au vu du nombre de jeux nécessaires.

Double – 4 Mai 2025 – M4 et M3

Pas de candidat organisateur, il est demandé à Auxonne de l'organiser, accord de Louis L.

Quadrette – 22 juin 2025 – M4

Trois candidatures, BLS D, Auxonne et Nuits Saint Georges. Ce dernier a été retenu.

Vétérans – 15 Mai 2025 – M4+1(M3)

Deux candidatures, Auxonne et Beaune. Ce dernier a été retenu.

AS 3 & 4

Six équipes engagées

Déroulement retenu :

Deux groupes de trois, avec demi-finale ou finale selon le nombre de qualifié pour la phase suivante.

Les dates retenues : samedi 29 mars 2025 au boulodrome de Dijon et samedi 12 avril 2025 à Beaune.

La date proposée par la BLS D n'a pas été retenue. La majorité des présents trouve que le week-end aurait été chargé avec une étape M3 le dimanche.

Afin de limiter les déplacements, les frais, la durée des compétitions et voir augmenter la participation, une demande sera faite lors de l'Assemblée générale de la Ligue pour disputer une phase départementale en Simple F4 et Double Mixte 3 & 4.

Organisations CBD

- *Open Féminin* si maintenu par la Ligue et en fonction du budget à y consacrer.
- Relance du *Challenge Chauffour* les 8 et 9 Février 2025 avec un 32 Doubles (4 parties pour tous) et 32 Quadrettes. Les deux compétitions sont réservées aux D3 et D4.
- *Jeunes*, en attente des propositions régionales.
- *Féminines*, Open Féminin (niveau départemental), souhait de proposer d'autres activités (AS Féminin avec contenu adapté, Fem Point ou autres). Demande a été faite à Yvette Massot pour gérer l'activité.

Point financier

François R. (trésorier) a étudié les comptes de la saison écoulée afin d'établir un

prévisionnel.

En ne tenant pas compte des subventions (recette) et des frais inhérents aux compétitions officielles (dépenses) on obtient un déficit de 1000 €.

Il y a urgence à trouver des solutions.

Les pistes :

- Demande de subventions à étudier
- Validation d'organisation de manifestations par le CBD
- Validation de l'augmentation des inscriptions aux compétitions officielles départementales soit : 7.50 € pour le Simple, 15 € en Double et 30 € en Quadrette.
- Lancement d'une tombola
- Utilisation de l'abandon de créance pour les frais des membres du Bureau.

Boulodrome de Dijon

Talant, la BLSD et le CBD utiliseront le boulodrome quelque week-end.

Il serait bon d'utiliser cette structure plus fréquemment pendant la semaine.

L'accès peut se faire à l'aide d'une carte annuelle ou d'un ticket journalier.

Agent de développement Régional – Thierry MAHOUEAU

Nous avons un engagement financier avec la Ligue pour l'utilisation de notre AD à minima de cinq journées.

Tous les clubs peuvent en bénéficier.

Les interventions restent à définir.

Question diverse

Jean-François R. demande si l'abonnement automatique au SBM (M3, M2 et jeunes) a été annulé selon le désir des concernés.

La demande a été faite auprès de la FFSB, les désabonnements sont effectifs.

Merci à tous de votre présence

Le président – Alain COCHARD



